

La mise en œuvre en droit nigérien des dispositions substantielles du Statut de Rome

Pourquoi mettre en œuvre le Statut de Rome ?

- Rendre effectif le système du Statut de Rome à travers le principe de complémentarité
- Garantir que les crimes internationaux ne puissent rester impunis

« Chapeaux » des incriminations dans le Statut de Rome

- Génocide (art. 6 SR) :
 - Intention de détruire en tout ou en partie
 - Un groupe national, ethnique, racial ou religieux
- Crimes contre l'humanité (art. 7 SR) :
 - Attaque généralisée ou systématique
 - Lancée contre toute population civile
 - En connaissance de cette attaque
- Crimes de guerre (art. 8) :
 - Existence d'un conflit armé (international ou non international suivant les cas)
 - Lien de connexité entre les faits et le conflit armé

Etude de la conformité du chapeau de l'incrimination des crimes contre l'humanité

Article 7 du Statut de Rome

- Acte commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique
- Attaque lancée contre toute population civile
- Actes commis en connaissance de l'attaque

Article 208.1 du Code pénal

- Actes commis en exécution d'un plan concerté
- Plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile
- Actes inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux

Les
nombreux
crimes sous-
jacents
constitutifs
des crimes

- 5 crimes sous-jacents au crime de génocide
- 11 crimes sous-jacents au crime contre l'humanité
- Plus de 30 crimes sous-jacents au crime de guerre

Chacun des crimes sous-jacents recouvre un comportement criminel particulier, avec des éléments constitutifs différents.

Il est donc impératif que tous les crimes sous-jacents soient transposés en droit national afin que les juridictions nationales aient le cadre juridique nécessaire afin de pouvoir poursuivre l'ensemble des actes criminels commis dans le cadre d'une situation particulière.

Exemples de crimes sous-jacents manquant dans le Code pénal nigérien

- Incitation au génocide (art. 25(3)(e) SR)
- Meurtre en tant que crime contre l'humanité (art. 7(1)(a) SR)
- Extermination en tant que crime contre l'humanité (art. 7(1)(b) SR)
- Viol, esclavage sexuel, prostitution forcée, stérilisation forcée et autres violences sexuelles en tant que crime contre l'humanité (art. 7(1)(g) SR) et en tant que crime de guerre (art. 8(2)(b)(xxii) et 8(2)(e)(vi) SR)
- Persécution en tant que crime contre l'humanité (art. 7(1)(h) SR)
- Pillage en tant que crime de guerre (art. 8(2)(b)(xvi) et 8(2)(e)(v) SR)
- Conscription ou enrôlement forcé ou participation de mineurs aux hostilités en tant que crime de guerre (art. 8(2)(b)(xxvi) et 8(2)(e)(vii) SR)

Modes de responsabilité applicables

Statut de Rome	Code pénal nigérien
Commission directe individuelle, conjointe ou par l'intermédiaire d'une autre personne (art. 25(3)(a) SR)	Art. 41 et 48 CP
Commission par ordre, sollicitation ou encouragement (art. 25(3)(b) SR)	Art. 49 CP
Commission par aide, concours ou assistance (art. 25(3)(c) SR)	Art. 49 CP
Commission par contribution à une entente criminelle (art. 25(3)(d) SR)	<i>Similaire</i> à art. 208.5 CP
Tentative (art. 25(3)(f) SR)	Art. 2 CP
Responsabilité en tant que chef militaire ou supérieur hiérarchique (art. 28 SR)	Pas de disposition

*Exploration des
potentielles initiatives
d'amélioration de la mise
en œuvre du Statut de
Rome en droit nigérien*